

Quatre médailles de la famille décernées



Samedi 3 juillet la municipalité a organisé une cérémonie de remise de médailles de la famille en partenariat avec l'UDAF 79 (L'Union Départementale des Associations Familiales) ainsi que la préfecture des Deux-Sèvres.

Cette distinction honorifique décernée en vertu d'un arrêté préfectoral, est accordée aux parents ayant élevé dignement au moins quatre enfants de nationalité française, l'aîné ayant atteint l'âge de 16 ans.

Deux couples ont candidaté pour la remise de cette médaille Pascale et Christophe Cairault ainsi que Cécile et Patrick Salgues. Ils ont reçu médailles et diplômes des mains du Sénateur Philippe Mouiller et de Chantal-Geneviève Lefebvre, représentant l'UDAF.

Si vous aussi vous souhaitez candidater, rendez-vous sur le site www.udaf79 ou adressez-vous à votre mairie.

